

JOUR 1, 22 MARS 2023

**CONFÉRENCE GLADUE:  
11 ANS APRÈS L'ARRÊT IPEELEE**

Hotel Double Tree by Hilton, 1255 rue Jeanne-Mance, Montréal  
Salles de conférence: SOPRANO A-B-C

**8h30 – 8h45 Accueil et Ouverture**

**8h45 – 10h30 Choix d'ateliers**

**A. Intervention sensible aux traumatismes, culturellement appropriées aux peuples autochtones (SOPRANO A-B)**

CONFÉRENCIÈRE: Dre Alanaise Onischin Ferguson, psychologue et professeure agrégée d'études autochtones, Université de la Colombie-Britannique

Cet atelier permettra de partager les idées de leaders culturels Autochtones et de praticiens en guérison des traumatismes. Il se concentrera sur les facteurs qui facilitent la guérison des traumatismes intergénérationnels chez les peuples autochtones, ainsi que sur les moyens de promouvoir ceux-ci dans vos pratiques.

- Qu'est-ce qui est considéré comme une intervention en matière de traumatisme fondée sur des recherches empiriques ?
- Interventions sur les traumatismes fondées sur la culture
- Les moyens significatifs d'engager les clients autochtones dans la réparation et la guérison des traumatismes

**B. Traumatismes et résilience: Comprendre l'impact des expériences négatives de l'enfance (SOPRANO C)**

CONFÉRENCIÈRE: Beverly Cook, Infirmière praticienne familiale et Chef Tribal, Akwesasne

Mme Cook discutera de la façon dont les traumatismes de l'enfance affectent la santé globale et le développement de l'individu tout au long de sa vie. Elle décrira comment ces expériences se manifestent chez les enfants, leurs parents et nous-mêmes. Elle expliquera également comment mieux comprendre ce chemin de l'adversité et embrasser sa culture et son identité peut ramener à la résilience et à la plénitude.

**10h30 – 10h45 Pause santé**

**10h45 – 12h00 Choix d'ateliers**

**A. Le point de vue des autochtones dans le rapport Gladue : Accroître la possibilité de peines significatives et efficaces (SOPRANO A-B)**

CONFÉRENCIÈRES : Marie-Andrée Denis-Boileau, LLB, JD, LLM  
Lyne St-Louis, Rédactrice et formatrice rapports Gladue, Taïga Vision

Dans cet atelier, nous discuterons de l'importance de la vision du milieu autochtone et de ce qu'elle ajoute dans un rapport Gladue. Nous examinerons également les multiples façons de recueillir et de présenter ces informations détaillées en soutien des options alternatives qui pourraient être plus efficaces que la détention.

## **B. Surmonter les obstacles rencontrés lors de l'intervention et de la rédaction du rapport Gladue (SOPRANO C)**

CONFÉRENCIÈRES: Sharon McBride, rédactrice et coordinatrice de rapports Gladue, SPAQ  
Jacy Jacobs, rédactrice Gladue, Justice communautaire d'Akwesasne

Les rédacteurs de rapports Gladue sont souvent confrontés à une variété d'obstacles dans leur travail: logistiques, liés à l'affaire et à l'infraction, liés aux personnes interrogées, liés à la culture, liés à la sensibilité de l'information divulguée, et plus encore. Dans cet atelier, avec l'aide de deux rédactrices expérimentées, les rédacteurs Gladue échangeront sur les meilleures pratiques pour surmonter ces obstacles et ces barrières.

**12h00 – 13h15 Dîner**

### **13h15 – 15h00 Les rapports Gladue au stade de la détermination de la peine : Avantages et limites; du point de vue des acteurs judiciaires (SOPRANO A-B)**

CONFÉRENCIER(ES) : Juge (à confirmer)  
Me Sarah Plamondon et Me Catherine Perron (avocates de défense)  
Me Eric Theriault et Me Marie-Josée Barry-Gosselin (PPCP)

Juge(s), procureurs de la Couronne et avocats de la défense de différents districts judiciaires discuteront des impacts et des bénéfices des rapports Gladue, ainsi que de leurs limites et de certaines contraintes auxquelles peuvent faire face ces intervenants. Les domaines d'amélioration possibles pour augmenter l'impact des rapports, et/ou les éléments supplémentaires qui pourraient être utiles à la cour dans le cadre ou en dehors des rapports Gladue seront également discutés.

**15h00 – 15h15 Pause Santé**

**15h15 – 16h45 Choix d'ateliers**

### **A. Traumatisme vicariant chez les intervenants & Équilibre (SOPRANO C)**

CONFÉRENCIÈRE: Pamela Gabriel-Ferland, Travailleuse sociale et thérapeute, Kanesatake

Les rédacteurs Gladue entendent et écrivent des récits de vie souvent chargés de traumatismes. Ils soutiennent aussi les personnes qui partagent ces récits. Toute personne qui s'engage de manière empathique avec des survivants d'incidents traumatisants peut être exposée au risque de traumatisme vicariant. Dans cet atelier, le présentateur abordera les questions suivantes :

- Qu'est-ce que le traumatisme vicariant ?
- Comment le reconnaître et le prévenir ?
- L'importance de prendre soin de soi, de l'équilibre et de la connexion

### **B. Un continuum d'intervention après le rapport Gladue (SOPRANO A-B)**

CONFÉRENCIERS(ES) : Madison White, rédactrice Gladue, Justice communautaire d'Akwesasne  
Brittney Skidders, Post-Gladue, Justice communautaire d'Akwesasne  
Jonel Beauvais et la Coalition des Sept Danseurs, Akwesasne

Dans cet atelier, les intervenantes du Programme de justice communautaire d'Akwesasne partageront une approche de "transfert de soins à soins" qu'elles ont mise en place à la suite d'un rapport Gladue en tant que continuum d'intervention et soins. Jonel Beauvais et les membres de la Coalition des Sept Danseurs présenteront également la cérémonie de bienvenue, qui est organisée pour les membres de la communauté qui intègrent la communauté après leur incarcération.

**JOUR 2, 23 MARS 2023**

**CONFÉRENCE GLADUE:**  
**11 ANS APRÈS L'ARRÊT IPEELEE**

Hotel Double Tree by Hilton, 1255 rue Jeanne-Mance, Montréal  
Salles de conférence: SOPRANO A-B-C

**8h30 – 8h45 Ouverture et Introduction (pré-enregistrée) - Honorable Michelle O'Bonsawin**

**8h45 – 10h30 11 ans après l'arrêt R.v. Ipeelee : Ce qui a changé et ce qui n'a pas changé dans le système de justice criminelle et pénale (SOPRANO A-B)**

CONFÉRENCIER : Jonathan Rudin, LLB, LLM, Directeur de projets spéciaux, Aboriginal Legal Services à Toronto

Le 23 mars 2012, la Cour suprême du Canada a rendu sa décision dans l'affaire R.v. Ipeelee. Cette décision réitère avec force la décision de la Cour 13 ans plus tôt dans l'affaire Gladue. L'affaire Ipeelee a entraîné une expansion rapide de l'utilisation des rapports Gladue dans certaines provinces et certains territoires. M. Rudin expliquera comment cette décision a également conduit à l'application des principes de l'arrêt Gladue à de nombreux domaines du droit autres que la détermination de la peine, mais aussi comment les tentatives d'étendre la portée des arrêts Gladue et Ipeelee n'ont pas toutes été couronnées de succès - par exemple, la récente décision de la Cour suprême dans l'affaire Sharma.

**10h30 – 10h45 Pause Santé**

**10h45 – 12h00 Choix d'ateliers**

**A. Reconnaître les traumatismes intergénérationnels des peuples autochtones et adapter nos pratiques (SOPRANO A-B)**

CONFÉRENCIÈRE : Dr. Alanaise Onischin Ferguson, psychologue et professeure associée d'études autochtones, Université de Colombie Britannique

Les pratiques actuelles avec les clients autochtones qui sont accusés, victimes ou témoins se situent à l'interface du traumatisme intergénérationnel en tant que problème de santé et de justice pénale. Cet atelier mettra l'accent sur les facteurs qui facilitent la guérison chez les peuples autochtones. L'objectif est aussi de fournir aux praticiens du droit et autres intervenants, des habiletés qui contribuent à des pratiques tenant compte des traumatismes avec les clients autochtones. Au cours de cette session, le présentateur abordera les points suivants :

- Comment reconnaître les problèmes fondamentaux qui sous-tendent la dépendance et la maladie mentale et qui sont liés à l'expérience des traumatismes historiques dans les communautés autochtones.
- Comment la perte culturelle affecte la santé et le bien-être des peuples autochtones
- Comment adapter les pratiques en tenant compte des traumatismes avec les clients autochtones.

## **B. Expériences négatives de l'enfance (ACE), comportements addictifs et chevauchement victime-délinquant (SOPRANO C)**

CONFÉRENCIER: Daniel Jones, Maitrise en criminologie appliquée, directeur adjoint du programme d'études sur la justice, NorQuest College

Cette session permettra de comprendre l'impact des traumatismes et de la victimisation sur la population délinquante appelée "client de la justice". Cette session discutera aussi comment les infractions traumatisantes créent des traumatismes pour ceux qui les commettent. Ces données sont issues de 800 entretiens avec des hommes et des femmes incarcérés dans des établissements fédéraux et provinciaux, et constituent la base d'une justice tenant compte des traumatismes et de la compassion des acteurs judiciaire.

**12h00 – 13h15 Dîner**

### **13h15 – 15h00 Le devoir de scruter: évaluer l'efficacité des peines pour les Autochtones (SOPRANO A-B)**

CONFÉRENCIER(ES): Benjamin Ralston, BA, JD,LLM-Professeur adjoint, Faculté de Droit, Université de la Saskatchewan  
Me Marie-André Denis Boileau, LLB,JD,LLM  
Lyne St-Louis, Rédactrice et formatrice rapports Gladue, Taïga Vision

Améliorer l'efficacité des peines imposées aux individus autochtones est un objectif central de l'analyse Gladue. Cet objectif est directement lié à l'obligation qu'ont les juges d'examiner les types de procédures de détermination de la peine et de sanctions qui, dans les circonstances, peuvent être appropriées à l'égard du contrevenant en raison de son héritage ou de ses attaches autochtones. Cependant, la Cour suprême n'a fourni aucune indication pratique sur la manière d'effectuer cette évaluation de l'efficacité des différentes pratiques de détermination de la peine.

Les principes Gladue exigent que les acteurs judiciaires examinent systématiquement les peines suggérées en vue d'évaluer leur efficacité potentielle. Pour remplir cette obligation, les juges chargés de la détermination de la peine doivent avoir l'information nécessaire pour évaluer les possibilités ainsi que les limites qui se rattachent aux peines purgées dans la communauté et tout autant, aux peines d'emprisonnement. Cet atelier proposera des façons concrètes et des types d'information essentielles à considérer afin d'évaluer l'efficacité de la peine à imposer.

**15h00 – 15h15 Pause Santé**

**15h15 – 16h45 Choix d'ateliers**

### **A. Sensibilité et sécurité culturelles (SOPRANO C)**

CONFÉRENCIÈRES : Jonel Beauvais, co-créateur du Welcome Home Circle, Akwesasne  
Sharon McBride, rédactrice et coordinatrice de Gladue, SPAQ

Cet atelier présentera l'importance de créer un espace sécuritaire pour les clients autochtones du système judiciaire (accusés, victimes, témoins, familles) à toutes les étapes du processus judiciaire. Il abordera également les moyens d'accroître la sécurité culturelle et discutera des obstacles qui peuvent survenir lorsqu'on travaille avec une personne autochtone dans le système judiciaire, ainsi que des moyens de surmonter ces obstacles.

**B. Impacts des rapports Gladue au-delà du processus de détermination de la peine (SOPRANO A-B)**

CONFÉRENCIER(ES) : Brittney Skidders, rédactrice Gladue et intervenante Post-Gladue, PJCA  
Wynoma Petiquay, rédactrice Gladue, Justice Atikamekw, CNA  
Nicolas Lamesse, client Gladue  
Patricia George, Rédactrice Gladue, Whapmagoostui

Bien que l'objectif immédiat du rapport Gladue soit d'aider le tribunal à déterminer une peine adaptée, efficace et individualisée, il arrive souvent que le rapport n'ait pas seulement un impact sur la peine. Il a également souvent un impact important sur l'accusé, la ou les victimes, la famille et la communauté. Les rédacteurs Gladue et d'autres personnes discuteront de la façon dont le processus menant à un rapport Gladue est pour beaucoup le début d'un cheminement et offre la possibilité d'une continuité et d'une connexion avec la communauté.

**16h45 Fermeture de la Conférence**

